

Il y a des patrons en faveur de l'initiative pour l'autodétermination

Un comité d'entrepreneurs emmené par Magdalena Martullo-Blocher donne ses arguments en faveur du oui à l'initiative

EconomieSuisse mène campagne contre l'initiative pour l'autodétermination et l'USAM appelle à voter non. Les partisans du texte en votation le 25 novembre réagissent avec un comité des chefs d'entreprise en faveur d'un oui.

La conseillère nationale UDC et patronne d'Ems-Chemie, Magdalena Martullo-Blocher, également membre du comité d'Economie-Suisse, dirige la manœuvre. Elle affirme parler au nom des «authentiques chefs d'entreprise qui doivent s'engager tous les jours dans les affaires».

«Nous n'avons pas besoin d'associations qui nous présentent des scénarios médiatiques, ni d'investisseurs américains qui financent des actions de marketing», a-t-elle lancé vendredi devant la presse en s'en prenant aux opposants à l'initiative. Et de critiquer les «fonctionnaires d'associations» et autres prétendus «représentants

de l'économie».

L'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (dite initiative pour l'autodétermination) veut consacrer la primauté du droit constitutionnel suisse sur le droit international, sous réserve des règles impératives du droit international.

Les traités internationaux qui seraient contraires à la Constitution devraient être renégociés, voire dénoncés si nécessaire. Les initiatives populaires pourraient ainsi être mises en œuvre à la lettre. Le principal argument du comité en faveur d'un oui est de permettre au peuple de protéger l'économie suisse contre le flot de législation imposé à l'international. Chaque semaine, la pile de réglementations de la Berne fédérale augmente de quelque 140 pages, dont une majeure partie provient de l'étranger, a critiqué Mme Martullo-Blocher.

La pression serait constante: législations sur les denrées ali-

mentaires, sur les marchés publics et sur le CO₂, régulation de la branche financière, réforme fiscale, indemnisation des frontaliers au chômage, cabotage. Or, pour le comité, la Suisse tire son avantage économique d'un système libéral et d'une fiscalité modérée. Si elle doit suivre automatiquement les réglementations internationales, ses activités commerciales, sa force d'innovation et sa souplesse seraient compromises.

Pire, selon Benjamin Giezendanner, de l'entreprise de transports homonyme, Berne appliquerait toujours à la lettre les accords passés alors que les autres pays s'en moquent. Dans son viseur, l'exclusion par Rome des entreprises suisses dans le transport international de déchets spéciaux à travers l'Italie. Parmi les chefs d'entreprise qui ont signé l'appel pour un «oui» à l'initiative figure le président de l'Union suisse des arts et métiers, Jean-François Rime. **ATS**